

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SOCIOLOGIE DU HANDICAP			
Code	PAEG2B78ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Geneviève BAZIER (genevieve.bazier@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Formation de base relative aux aspects psychosociaux dans le champ du handicap.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

- Comprendre l'impact des représentations du handicap sur nos attitudes et comportements; (C1 : 1.1, 1.3,1.5)
- Resituer le handicap dans le champ social et en tant que fait social; (C4 : 4.1, C5 : 5.1)
- Percevoir les dimensions psycho-sociales du handicap et l'impact de celles-ci sur la personne; (C1 :1.1, 1.3, C4 :4.1, C5 :5.1)
- Comprendre les différents concepts utiles dans une approche psychosociale du handicap. (C1 :1.1, 1.3, C4 :4.1, C5 : 5.1)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B78ERGA Sociologie du handicap 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B78ERGA Sociologie du handicap

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie du handicap			
Code	16_PAEG2B78ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geneviève BAZIER (genevieve.bazier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Formation de base relative aux aspects psychosociaux dans le champ du handicap.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Comprendre l'impact des représentations du handicap sur nos attitudes et comportements; (C1 : 1.1, 1.3,1.5)
- Resituer le handicap dans le champ social et en tant que fait social; (C4 : 4.1, C5 : 5.1)
- Percevoir les dimensions psycho-sociales du handicap et l'impact de celles-ci sur la personne; (C1 :1.1, 1.3, C4 :4.1, C5 :5.1)
- Comprendre les différents concepts utiles dans une approche psychosociale du handicap. (C1 :1.1, 1.3, C4 :4.1, C5 : 5.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus seront articulés autour de questions spécifiques relatives aux situations de handicap à différents âges. Il s'agira de faire prendre conscience aux étudiants de l'importance de la dimension sociologique dans les prises en charge de différentes situations du handicap, et ce à différents moments de la vie et dans différents contextes environnementaux.

Démarches d'apprentissage

Chaque cours sera articulé autour de contenus montrant comment prendre en compte les aspects psychosociaux dans les pratiques professionnelles autour de la question du handicap. Des exemples concrets d'intervention seront apportés à chacun des cours. Chaque exemple renverra l'étudiant à un questionnement sociologique et aux réponses qui peuvent être apportées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant

Sources et références

RONDAL, J. A. (Ed.), COMBLAIN, A. (Ed.), Bazier, G. & Mercier, M., Manuel de psychologie deshandicaps: Sémiologie et principes de remédiation. Mardaga, P. (Ed.). 2001, p. 495-510 16 p.
 Berrewaerts, J. (Ed.) , Delhaxhe, C. (Ed.) , MOREAU, M-A. M. (Ed.) & Mercier, M. (Ed.) 2010, EnVIE d'amour: vie

affective, relationnelle et sexuelle des personnes blessées médullaires, in Psychologie; vol. 12, Namur: Presses Universitaires de Namur. 128 p.

Mercier, M. (Ed.) & Grawez, M., Le prix du handicap, in La revue nouvelle. n° 3. 2008

Mercier, M. (Ed.) & Bazier, G. (Ed.), Parentalité des personnes déficientes mentales. in Psychologie; vol. 7. Namur: Presses Universitaires de Namur. 2008, 66 p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point et vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comprenant des définitions de concepts et des questions de développement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).